

LES INÉGALITÉS DE REVENU EN MONTÉRÉGIE

Bien que la pauvreté économique soit difficilement mesurable, trois indicateurs ont été identifiés pour repérer les personnes plus désavantagées : le **revenu médian**, le **seuil de faible revenu (SFR)** et le taux **d'assistance sociale**. Le SFR est une limite en dessous de laquelle la population est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu que la moyenne pour l'alimentation, le logement et l'habillement. Les **Programmes d'assistance sociale** visent à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes ayant peu ou pas de moyens pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ils incluent le Programme d'aide sociale (personnes sans contraintes à l'emploi ou avec des contraintes temporaires), le Programme de solidarité sociale (personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi) et le Programme alternative jeunesse pour les jeunes de moins de 25 ans.

DES DISPARITÉS IMPORTANTES EN MONTÉRÉGIE

En 2015¹, le **revenu médian** après impôt des Montérégiens âgés de 15 ans et plus est d'environ 31 700 \$. Un écart de plus de 12 000 \$ s'observe entre le revenu médian de la population du CLSC Huntingdon et celle du CLSC des Seigneuries (25 100 c. 37 500 \$).

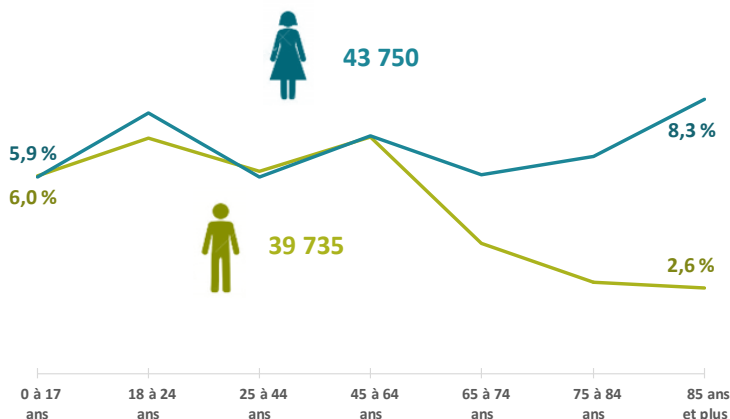
Il existe aussi des disparités importantes en ce qui concerne le **SFR**. En 2015, 6,3 % de la population montérégienne vit sous le SFR, soit près de 83 500 personnes. Bien que la Montérégie se situe dans une position avantageuse par rapport au Québec (9,2 %), certains territoires de CLSC se distinguent par des proportions plus élevées. C'est le cas des CLSC Samuel-de-Champlain, Simonne-Monet-Chartrand et Longueuil-Ouest.

INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES

Le revenu médian des hommes est nettement supérieur à celui des femmes (35 900 c. 27 700 \$). Les hommes sont aussi légèrement moins nombreux, en proportion, à vivre sous le seuil de faible revenu (6,1 c. 6,5 %).

Avant l'âge de 65 ans, l'écart de faible revenu entre les hommes et les femmes est quasiment nul. À partir de 75 ans, la proportion de femmes vivant sous le SFR augmente, alors qu'elle diminue chez les hommes. À 85 ans et plus, trois fois plus de femmes que d'hommes, en proportion, vivent sous le SFR.

Population vivant sous le seuil de faible revenu
après impôt selon l'âge, Montérégie, 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.
Production : équipe Surveillance, octobre 2018.

FAMILLES MONOPARENTALES : CINQ FOIS PLUS À RISQUE DE VIVRE SOUS LE SFR

En 2015, 12 500 familles vivent sous le SFR, soit 3,5 % de toutes les familles de la Montérégie. Les familles monoparentales sont, proportionnellement, cinq fois plus nombreuses à vivre sous le SFR que les familles composées d'un couple (11,2 c. 2,1 %). Par ailleurs, les familles monoparentales dirigées par une mère s'avèrent plus nombreuses, en proportion, à vivre sous le SFR que celles dirigées par un père (12,4 c. 7,9 %).

¹ Pour la première fois lors du recensement de 2016, les données sur le revenu proviennent directement des dossiers d'impôts et prestations de l'Agence du revenu du Canada. Ainsi, la comparaison avec les années antérieures n'est pas recommandée.

RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE

En mars 2018, 4,5 % de la population de la Montérégie a reçu de l'assistance sociale, soit environ 52 100 personnes. Ce taux est inférieur à celui observé au Québec (5,9 %), mais certains territoires de CLSC se démarquent par des taux supérieurs à la moyenne québécoise : Longueuil-Ouest, Simonne-Monet-Chartrand, des Maskoutains, de la MRC d'Acton, Gaston-Bélanger, Salaberry-de-Valleyfield et Huntingdon.

Parmi les 52 100 prestataires d'assistance sociale en Montérégie, la moitié sont des adultes ayant des contraintes temporaires ou sévères les empêchant d'accéder à un emploi, près du tiers sont des adultes sans contraintes à l'emploi et 21 % sont des enfants. Ainsi, près de 11 000 enfants vivent de l'assistance sociale en 2018 et le quart (28 %) d'entre eux ont moins de 5 ans.

EFFETS SUR LA SANTÉ

Le **revenu** est un important déterminant de l'état de santé d'une population. Vivre dans une situation économiquement difficile accroît, notamment, le risque d'avoir une maladie chronique, un moins bon état de santé général et une espérance de vie plus courte. La vulnérabilité financière augmente aussi le risque de présenter des retards de développement pendant **l'enfance**. Finalement, plus cette situation de précarité est longue, plus les conséquences peuvent être importantes et perdurer tout au long de la vie.

À RETENIR

- ▶ Environ 83 500 Montérégiens vivent sous le seuil de faible revenu, soit près de 6 % de la population.
- ▶ Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre sous le seuil de faible revenu.
- ▶ Les femmes âgées et les familles monoparentales dirigées par une mère sont plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu.
- ▶ En 2018, plus de 52 100 personnes sont prestataires de l'assistance sociale.

Citation suggérée :

SIMONEAU, Marie-Eve. « Les inégalités de revenu en Montérégie ». Périscope : no 83, Octobre 2018. Longueuil: Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, Secteur Planification, évaluation et surveillance.

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Retrouvez-nous sur 

Rédaction : Marie-Eve Simoneau
Production : Planification, évaluation et surveillance
Direction : Dre Julie Loslier, directrice de santé publique de la Montérégie